

L'Université du 8 Mai 1945 Guelma lance une consultation pour une opération de :

ASSURANCE DE L'UNIVERSITE 08 MAI 1945 GUELMA

Pour les lots suivants :

Lot N°1 : Assurance du patrimoine et Responsabilités de l'Université 8 MAI 1945 GUELMA pour l'année 2023.

Lot N°2: Assurance de la Flotte Automobile de l'Université 8 MAI 1945 GUELMA pour l'année 2023.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots
- Le lot étant une entité homogène, les candidats sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des items du lot.

Tout manquement à cette condition, entraînera le rejet de l'offre du lot concerné.

Les soumissionnaires intéressées **et disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires** peuvent consulter et retirer le cahier des charges accompagné des instructions aux soumissionnaires auprès **du service de contrôle de gestion et des marchés à l'Université de Guelma (Rectorat)**, Contre le paiement de la somme de **Deux mille dinars algériens (2000DA)** à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées sous enveloppe **principale fermée ne comportant aucune inscription extérieure** cachetée à l'adresse suivante :

**Service du contrôle de gestion et des marchés (Nouveau Rectorat)
Université de Guelma BP 401**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » et « **offre financière** ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« **À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

CONSULTATION N° 89 /2022

ASSURANCE DE L'UNIVERSITE 08 MAI 1945 GUELMA

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

- **lot N°1 : les sociétés d'assurance** ayant un registre de commerce dans l'activité, un agrément en cours de validité, et des fonds propres supérieures ou égale à Huit Milliards de dinars (8 000 000 000,00 DA).
- **lot N°2 : les sociétés (compagnies) et agences d'assurance** ayant un registre de commerce dans l'activité et un agrément de cours de validité

1) **D Dossier de Candidature** : dossier de candidature doit comprendre :

- Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint signée et datée;
- Déclaration de Probité selon le modèle ci-joint signée et datée;
- Les statuts pour les sociétés d'assurances;
- Attestation de fondé de pouvoir.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

A/Capacités professionnelles :registre de commerce et agrément.

B/Capacités financières :moyens financiers justifiés par les bilans financiers et TCR exercice 2021.

C/ Capacités techniques :

- Références professionnelles de l'Agence Gestionnaire du portefeuille assurance (Master, DESS, PGS, Magister, Licence/TS/DEUA).
- les attestations correspondantes aux conditions d'éligibilité (dettes techniques, Fonds Propres) de l'exercice 2021,
- Références techniques :
 - attestations de bonne exécution délivrées par des universités les 3 dernières années -2019-2020-2021.
 - Lettre d'engagement signée par le soumissionnaire concernant le règlement des sinistres au profit du fournisseur.
 - Etat de la participation aux résultats bénéficiaires (PB) en annexe
 - Rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

2) Offre Technique : L'Offre Technique doit comprendre :

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint signée et datée;
- Le présent cahier des charges dûment paraphé page par page et signé, la dernière page doit porter la mention manuscrite « lu et accepté » et doit être signée.
- Mémoire technique dûment enseigné daté et signé (selon modèle en annexe).

3) Offre Financière :L'Offre Financière doit comprendre :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint signée et datée;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises ;
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

L'offre comprendra toutes les parties définies dans le dossier de consultation, qui seront mises dans trois (03) enveloppes distinctes et scellées :

- La première enveloppe contiendra un **dossier de candidature**, regroupant le dossier administratif. Cette enveloppe portera la mention

**Consultation N° 89/SCGM- UG/2022
ASSURANCE DE L'UNIVERSITÉ
8 MAI 1945 GUELMA POUR L'ANNÉE 2023
« Dossier de Candidature »**

- La deuxième enveloppe contiendra l'**offre technique**, regroupant le dossier technique. Cette enveloppe portera la mention :

**Consultation N° 89/SCGM-UG/2022
ASSURANCE DE L'UNIVERSITÉ
8 MAI 1945 GUELMA POUR L'ANNÉE 2023
« Offre Technique »**

- La troisième enveloppe contiendra l'**Offre financière**. Cette enveloppe portera la mention :Consultation N°89/SCGM- UG/2022

**ASSURANCE DE L'UNIVERSITÉ
8 MAI 1945 GUELMA POUR L'ANNÉE 2023
« Offre financière »**

Ces enveloppes porteront le nom et l'adresse du soumissionnaire pour permettre de lui retourner la soumission, si celles-ci sont irrecevables en raison d'un retard, ou pour toute autre raison.

Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »,
Consultation N°89/SCGM-UG/2022
ASSURANCE DE L'UNIVERSITÉ
8 MAI 1945 GUELMA POUR L'ANNÉE 2023**

Durée de préparation des offres : La durée de préparation des offres est fixée à **huit (8 jours)** à partir du **16/11/2022**

Jour et heure limite de dépôt des offres : Les offres doivent être déposées le **23/11/2022** à partir de **08h00mn** jusqu'à **10 h45**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois mois +8 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour de dépôt des offres à **11h :00** au niveau de la salle de réunions (rectorat de l'Université).

Si le jour de dépôt des offres ou d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

N.B : Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

Guelma, le.....

p/Le Recteur